TURQUIE, LE NOUVEL ELDORADO DES JOUEURS MAROCAINS

N° 775 DU 28 JUILLET AU 3 AOÛT 2017

TELQUEL

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : AICHA AKALAY

www.telquel.ma

POUVOIR VS MÉDIAS

CONFIDENCES DE PATRONS DE PRESSE

En plus des lignes rouges, les médias subissent des pressions politiques et économiques de natures diverses. Des journalistes témoignent.

PAR LA RÉDACTION @TelquelOfficiel

POUVOIR VS MÉDIAS

CONFIDENCES DE PATRONS DE PRESSE

En plus des lignes rouges, les médias subissent des pressions politiques et économiques de natures diverses. Des journalistes témoignent.

Les relations entre médias et pouvoir sont faites d'équilibre, de connivences et de confrontations. Partout dans le monde. Avec ses particularités, le Maroc ne déroge pas à la règle. Le 25 juillet, Hamid El Mahdaoui a été condamné à trois mois de prison ferme et 20 000 dirhams d'amende. Trublion de la presse marocaine, le directeur du site Badil.info ne faisait pas l'unanimité, mais sa condamnation, en vertu du Code pénal, rap-

pelle que les avancées pour la liberté de la presse ne sont jamais définitivement acquises.

L'éternel triptyque, composé de Dieu, du Sahara et du roi, pour lequel les journalistes prennent des pincettes lorsqu'il s'agit d'en parler, est désormais connu au-delà des frontières du royaume. Au point que les journalistes eux-mêmes sont parfois surpris de voir comment on peut s'y frotter sans s'y piquer. C'est que les contraintes auxquelles ils sont confrontés dans leur quête d'une information objective sont en fait bien plus complexes que les fameuses trois "lignes rouges". Pour récolter l'information et la restituer sous la forme qu'ils jugent la plus appropriée, les journalistes négocient en permanence avec les pouvoirs économiques et politiques. Chacun place le curseur là où sa conscience le lui dicte, pour faire valoir la qualité de l'information qu'ils délivrent à leur public tout en assurant la pérennité de leur publication. Un équilibre dans lequel certains excellent.

Mais les négociations tournent parfois aux pressions. Coups de fil. Intimidations. Chantage à la publicité. Nous avons donné la parole à des patrons de presse marocains pour qu'ils racontent ces moments de tension avec le pouvoir, quel qu'il soit. Beaucoup ont accepté, nous permettant ainsi de présenter un panorama diversifié des médias marocains. D'autres, néanmoins, ont refusé. Même lorsqu'il s'agit de raconter des épisodes plus anciens, le traumatisme, voire la peur, est encore trop vivace. À côté des rapports de force entre médias et pouvoir que l'on retrouve partout dans le monde, le Maroc a aussi son particularisme lorsqu'il s'agit de faire taire une plume dissidente. ■

MOSTAFA ALAOUI

Directeur de publication d'*Al Ousboue*

QUAND MOHAMMED VI A RATTRAPÉ LES ERREURS DES SÉCURITAIRES

"C'était le 6 juin 2003. J'ai publié la lettre manuscrite d'une cellule revendiquant les attentats du 16 mai. Je l'ai fait de bonne foi, mais je n'imaginais pas les suites surréalistes que cela allait avoir. Arrêté à Rabat par des officiers de la BNPJ (Brigade nationale de la police judiciaire), j'ai été emmené à Casablanca où j'ai été interrogé jusqu'à une heure tardive avant d'être placé dans une cellule au sous-sol. Les officiers de la BNPJ avaient, semble-t-il, oublié que j'étais diabétique et que je devais prendre mon insuline. J'ai perdu connaissance avant de me réveiller au CHU, où les enquêteurs ont continué à m'interroger, un peu comme si j'étais l'un des chefs terroristes qui ont commandité les attentats de Casablanca.

Victime d'un nouveau malaise, j'ai été hospitalisé au CHU de Rabat, où j'ai été mis dans la même chambre que le journaliste Ali Lamrabet (hospitalisé après sa grève de la faim, observée suite à ses démêlés avec la justice dans la fameuse affaire de la pierre sacrée, ndlr). Nous avons eu droit à la visite du prince Moulay Hicham ainsi que d'autres personnalités publiques.

A l'issue de mon procès, j'ai été condamné à un an de prison avec sursis et une suspension de trois ans d'Al Ousboue. Mais une grande surprise m'attendait : Mohammed VI m'a gracié quelques heures après l'énoncé du verdict. C'était une manière pour lui de rattraper les erreurs commises par les responsables sécuritaires de l'époque, Hamidou Laânigri à leur tête. Ayant appris que j'étais atteint d'une maladie nerveuse, le roi a même ordonné que je sois admis à l'hôpital militaire de Rabat puis à l'hôpital militaire de Carthagène, en Espagne, où j'ai passé deux mois".

Ahmed Najim
Directeur de publication de *goud.ma*

LE TRACTEUR, LE ROI ET LA DARIJA

"Pendant les dernières élections législatives de 2016, un cadre dirigeant du PAM m'a contacté pour me dire d'arrêter de couvrir les événements et meetings du PJD. Il m'a suggéré dans la foulée de faire des articles compromettants sur certaines figures du parti islamiste. Il s'agissait principalement d'histoires de coucheries qui touchaient à la vie privée des gens. Ce que j'ai bien sûr refusé. Mais le problème, c'est que j'ai retrouvé plus tard ces mêmes informations dans d'autres journaux. Cette personne était sûre d'elle et croyait que j'allais collaborer parce que l'actionnaire de Goud à l'époque était Karim Bennani (publicitaire proche d'Ilyas Elomari, patron du PAM, ndlr). Sauf que j'avais un deal avec l'actionnaire : que la ligne du journal ne bouge pas. C'est à cause de ce genre d'interventions que notre partenariat n'a pas duré d'ailleurs (Karim Bennani est sorti du capital de Goud quelques mois après son rachat, ndlr). Autre histoire délirante : en 2011, une personnalité ayant un poste important au sein de l'Etat m'a appelé pour me demander de ne jamais plus écrire sur le roi en darija. C'était presque un ordre, doublé de menaces de poursuites judiciaires. J'ai continué bien sûr de traiter des sujets se rapportant au roi, sans rien changer à mon style. Ça, c'était en plein Mouvement du 20 février. Les choses ont changé aujourd'hui, parce que plus personne n'ose traiter de sujets sensibles touchant au monarque, que ce soit en darija, en tifinagh, en arabe ou même en français".

Naceureddine El Afrit

Directeur de publication de *Médias24*.com et ancien patron du groupe *Caractères*

"SI LE JOURNAL DOIT MOURIR, CE SERA INTÈGRE ET DIGNE"

"Sans indépendance financière, il n'y a pas d'indépendance de la presse. Sans indépendance et objectivité, il n'y a pas de presse. La grande problématique au Maroc est celle du modèle économique de la presse. L'ancien modèle économique, qui avait fait la presse imprimée, est en grande difficulté. Le nouveau modèle, sur le Web, n'est pas encore stabilisé. Il y a deux types de pressions possibles: de la part des annonceurs et de la part des sources d'information. La relation entre les journaux et le pouvoir économique, représenté par les annonceurs et les sociétés économiquement puissantes, est une donnée universelle qui n'est pas propre au Maroc. J'ai travaillé dans la presse en France, des pressions incroyables y sont acceptées par tout le monde. Ici, il y a davantage de supports qui ont la volonté de se faire respecter et de résister à toute forme de pression. Un journal qui fait son travail de manière objective, de bonne foi, est capable d'y résister. C'est plus facile sur le Web, car aucun annonceur ne dépasse 4% maximum du budget publicitaire annuel.

Oui, il m'arrive de céder. Si une source me dit : "Je préfère ne pas en parler maintenant", je respecterai sa décision si c'est pour de bonnes raisons. Par exemple, j'apprends qu'une grande banque va lancer un produit innovant. Je respecte sa volonté d'attendre. J'apprends que le Maroc va déposer à Kigali une requête pour rejoindre l'UA : nous l'avons su six mois avant. Nous n'avons rien publié. Personne ne nous a imposé un embargo. À *La Vie Eco*, dans les années 1990, j'avais eu vent qu'une société avait fourni un nombre incalculable de téléphones fixes défectueux. Le patron m'a pris par les sentiments : "C'est notre premier gros marché, on va perdre des emplois, on est la petite filiale d'un grand groupe, mais on est tout petits, il y a des emplois en jeu..." Sur le coup, j'ai cédé. Aujourd'hui, je ne céderai pas. Demain, un dossier vérifié, sourcé, sérieux, sur n'importe quel groupe, je le publierai. Et peu importent les mesures de rétorsion. À *La Vie Eco*, nous avions effectivement perdu de gros annonceurs. Notamment un opérateur téléphonique que nous n'avons jamais récupéré. À *Femmes du Maroc*, nous avions perdu une société de cosmétiques qui était le premier annonceur du journal. La personne qui s'occupait de la communication nous a envoyé un fax : "Suite à votre article [...] il n'y aura plus de publicité dans votre journal". Très maladroit... À l'inverse, à Médias24, il y a des cas où j'ai refusé la pub de grands groupes après des articles critiques, car c'était une tentative de nous acheter. On avait par exemple publié une série d'articles, vrais, mais assez terribles pour un grand groupe. Ça lui causait des problèmes avec son banquier, ses fournisseurs. Le responsable me propose un rendez-vous, que j'accepte en espérant avoir des infos. Sauf qu'il a débuté l'entretien en disant, puis répétant: "Je viens de vérifier avec notre service communication, on n'a pas de contrat de publicité à l'année avec vous. C'est scandaleux." Le lendemain, je publiais un nouvel article avec de l'info collectée lors de cet entretien. Il me rappelle et me demande : "Qu'est-ce qui se passe ?" Je lui ai expliqué que le chantage à la publicité était impossible. À Médias24, on a perdu plusieurs clients comme ça, dont un coté à la Bourse de Casablanca. Une de nos journalistes a refusé de leur faire relire un article avant publication. Le responsable m'a appelé pour me demander de le lui envoyer. Depuis un an et demi, ils ne font plus de pub chez nous. De notre côté, on ne se venge jamais, on reste objectifs et factuels. Sur la Samir aussi on a perdu des sources, car les gens qui pilotent cette affaire n'ont pas accepté les articles critiques concernant la manière dont la liquidation est menée et refusent depuis de nous parler. Ce n'est pas grave, même si avec une même personne au sein d'une société, il y a une double relation : la source et l'annonceur. Je répète aux équipes de Médias24 que d'une part on n'aura jamais tous les scoops, et d'autre part que si le journal doit mourir, ce sera intègre et digne. On n'est pas des super-héros, mais on essaye de faire notre travail correctement, avec méthode, objectivité et sérieux. Notre objectif, c'est d'arriver à avoir notre place sur le marché par notre seul travail journalistique. Un travail de qualité, c'est une audience et une crédibilité. La relation avec les sources n'est jamais facile".

NAIM KAMAL

Patron de *quid.ma* et ancien journaliste de *L'Opinion*

BASRI ET LA POLITIQUE POLITICIENNE

Dans ma vie de journaliste, c'est avec l'ancien ministre de l'Intérieur et de l'Information, Driss Basri, que j'ai eu beaucoup de problèmes, contrairement à ce que pensent ou laissent croire certains. J'étais d'ailleurs l'un des rares journalistes auxquels il n'accordait pas la parole durant ses conférences de presse. Je me rappelle d'un jour, en 1991, où il nous ont convoqués à son bureau au ministère, Mohamed Idrissi Kaitouni, l'ancien directeur de *L'Opinion*, et moi. On y est allés, sans connaître le motif de la convocation.

Je tenais à l'époque une chronique dans *L'Opinion* qui s'appelait "la puce à l'oreille". La veille de la convocation, j'avais traité du sujet du Conseil national de la jeunesse et de l'avenir, créé alors par Hassan II, et dont le secrétariat général était assuré par le socialiste Habib El Malki. C'était une chronique où j'inversais les adages ou les déformais en écrivant par exemple "si gérontocratie savait, si jeunesse pouvait", clin d'œil à une gérontocratie qui gérait pas mal d'institutions et d'organismes. Lorsque Seddik Maâninou, alors secrétaire général de l'information, m'a montré l'article avant l'arrivée du ministre et à l'insu du directeur de publication, je me suis dis que cette phrase avait peut-être déplu en haut lieu. Mais finalement non.

Après trois heures d'attente, Basri nous reçoit, accompagné de Seddik Maâninou. Il lui dit de nous lire la "phrase incriminée". Maâninou a sorti ma chronique du parapheur et a commencé à lire, avant d'arriver à un passage du texte où je concluais en disant que "seul l'avenir nous dira si ce conseil est le prélude à une nouvelle orientation ou s'il s'agissait juste d'une décision de politique politicienne". "Que voulez-vous dire par politique politicienne ?", me lance Basri, furieux. Je réponds en lui expliquant que ça voulait dire "démagogie". Et c'est là qu'il me sort l'argument fatal : "Donc, si j'ai bien compris, vous dites que Sa Majesté fait de la démagogie". Je lui ai demandé ce que venait faire le roi dans ce contexte.

Il m'a rétorqué que c'est le roi qui avait créé ce conseil. Il fallait que j'use de mon sens de la répartie pour sortir de ce piège. J'ai alors répondu que Hassan II avait de toutes les façons fait tout le Maroc. Il a accusé le coup et m'a répliqué sur un ton menaçant : "Puisque vous êtes plus extrémiste que les royalistes, faites attention dorénavant à votre plume".

ABDELMALEK ALAOUI

Fondateur du *Huffpost Maroc*

"LES COUPS DE FIL FONT PARTIE DU JEU"

"La vie d'un patron de presse est émaillée de coups de téléphone plus ou moins réguliers – parfois tard le soir - pour tenter de peser sur la ligne éditoriale, demander à ne pas publier un article, ou plus prosaïquement, pour négocier une "mise en lumière" flatteuse de telle ou telle actualité concernant une entreprise ou une institution. Cela fait partie du jeu, partout dans le monde, et la plupart des protagonistes ont intégré les règles de ce ballet qui se déroule généralement en trois actes : coup de fil du sollicitant, réponse laconique de l'éditeur ("Je ne suis pas au courant, laissez-moi parler avec la rédaction"), puis négociations plus ou moins musclées (au choix : menaces de poursuites judiciaires pour diffamation, promesse de "couper" le robinet de la publicité et autres subtilités). De manière générale, ce moment, toujours désagréable, est très intense, mais dure peu longtemps. Au niveau du *Huffpost*, notre position est claire vis-à-vis d'un acteur mécontent : nos pages opinion sont ouvertes, et vous pouvez user de votre droit de réponse, à condition de le signer. Dans 99% des cas, la tension retombe, et le mécontent passe à autre chose. A une exception près. Depuis sa création en 2014, le *Huffpost* a souvent pris des positions éditoriales -totalement assumées - contre le projet de Code de la presse porté par l'ancien ministre de la communication Mustapha Khalfi. A chaque fois, nous avons pris soin de documenter chacune de nos critiques et de les étayer, notamment lors de l'introduction d'amendements visant à interdire la publicité pour les loteries et l'alcool, que nous estimions être un parti pris idéologique et religieux. Lorsque nous jugions que le sujet avait une portée importante, nous sollicitions même les éditions internationales du *Huffpost* afin de reprendre l'article, ce qui fut le cas à plusieurs reprises. Bizarrement, aucune réaction directe de la part du ministre n'a été enregistrée.

Il a fallu attendre l'arrivée de la période électorale de 2016 pour que ce dernier se manifeste, suite à la parution d'un article reprenant les tentatives d'"islamisation de la société" par le PJD, en retraçant les différents épisodes survenus depuis leur arrivée à la tête de l'Exécutif : tentative d'interdire la publicité pour l'alcool en 2012, crise autour du film *Much Loved* en 2015, stigmatisation de la communauté homosexuelle par le ministre de la Justice cette même année, etc. C'est peu de dire que cet article n'a pas été apprécié par Mustapha Khalfi, puisqu'il a contemplé la possibilité de nous poursuivre pour diffamation. Après quelques jours de flottement et d'échanges avec le rédacteur en chef, il a accepté finalement de publier sous forme de tribune un droit de réponse, où il estimait répondre point par point aux critiques formulées

contre le parti islamiste. Pour nous, ce moment est précieux, car nous avons accueilli, pour la première fois, un ministre dans nos colonnes. De surcroît, même si nous continuons à ne pas être d'accord avec sa vision, nous continuerons à penser qu'il est important que toutes les sensibilités puissent s'exprimer au sein d'un média. En effet, notre rôle est aussi de refléter une opinion éditoriale, fusse-t-elle minoritaire, lorsque des éléments fondamentaux touchant à la cohésion sociale et au vivre-ensemble sont menacés".

Aziz Boucetta

Directeur de publication de *panorapost.com*

"TOUTES LES CRITIQUES PASSENT, SI ON Y MET LES FORMES"

"Au cours de l'année 2017, j'ai obtenu deux interviews en "on", contre une vingtaine d'entretiens en "off". Un jour, une source gouvernementale réticente à me parler m'a dit : "On fait beaucoup plus que ce qu'on ne dit." Je lui ai répondu : "Je m'entretiens beaucoup, mais je fais peu d'entretiens." C'est à partir de ce moment-là que j'ai pu avoir des informations auprès de lui. Ce sont ces infos en "off" qui permettent ensuite de poser les bonnes questions, en "on", à d'autres personnes, les uns servant de source pour des questions aux autres. Donc, il n'y a pas vraiment de tensions avec le pouvoir politique quand on sait le gérer. Car lorsqu'on arrive à cette relation de confiance, on peut pratiquement tout avoir et tout dire. Il faut simplement savoir prendre en considération notre cadre de pensée, nos us et coutumes. Nous sommes une société de l'oralité qui s'essaie à l'écrit, et nous sommes une société où les médias commencent à peine à tenir leur rôle social et à être considérés comme tels. Toutes les choses qui se disent ne s'écrivent pas nécessairement. À moins d'y mettre les formes. En revanche, toutes les critiques passent, si on y met les formes qui sont propres au Maroc. Toutes".

ABOUBAKR JAMAÏ

Ex-directeur de publication du défunt *Le Journal hebdomadaire*

"À 39 ANS, J'AI ÉTÉ CONTRAINT DE QUITTER LE MAROC ET DE REDÉMARRER DE ZÉRO"

"J'ai été reçu en 1999 par le conseiller royal André Azoulay au palais de Rabat. Il m'a parlé sur un ton comminatoire en me demandant d'écrire à l'avenir "Sa Majesté". J'ai eu le sentiment qu'il ne s'adressait pas qu'à moi, mais aussi à des personnes assises dans une autre pièce et qui pouvaient nous entendre. Je n'avais pas de position idéologique sur la question d'écrire ou pas "Sa Majesté". J'écrivais le souverain, le roi et "Sa Majesté" s'il devait y avoir une certaine solennité. J'ai senti que c'était le début de la fin, comme me le prouvera, en 2001, le procès du ministre des Affaires étrangères Mohamed Benaissa contre *Le Journal*, où j'ai été condamné pour diffamation à trois mois de prison et à lui verser, conjointement avec Ali Amar, 2 millions de dirhams. Suite à ce jugement, les biens de Media Trust, la société éditrice, ont fait l'objet d'une saisie en 2002. Nous allions désormais devoir batailler encore plus dur pour faire notre métier. Nous n'avons jamais eu à gérer de coups de fil, les pressions ne se faisaient pas ainsi, pas dans mon cas. L'ex-ministre de l'Intérieur, Driss Basri, a organisé en 1999 chez M'hammed El Khalifa de l'Istiqlal un déjeuner avec mon père, Khalid Jamaï. Il lui a demandé d'intervenir pour me calmer. Mon père lui a répondu qu'il était le salarié de son fils et a rejeté la demande d'intermédiation. J'ai aussi été victime d'attaques ad hominem. Dans la presse de l'USFP, on nous a traités de tous les noms, des insultes du niveau du caniveau. C'est difficile à vivre sur le plan personnel et familial. On bouclait *Le Journal* chaque semaine dans l'incertitude. Sur un coup de tête, selon l'humeur du jour, on pouvait être interdit ou subir les foudres de la justice. Une interdiction ou un accueil hostile suite à un article pouvaient avoir lieu sur des sautes d'humeur. Cela vous fragilise de ne jamais savoir quelles seront les répercussions de votre Une, de ne pas pouvoir anticiper. Entre 2000 et 2001, nous avons perdu 80% de nos revenus publicitaires. Ça a été le début de la crise financière. J'étais pris à la gorge, avec des visites d'huissier à répétition, et une question lancinante : comment gérer mes fins de mois de plus en plus difficiles. Je me versais toujours mon salaire en dernier, car j'angoissais encore plus pour les employés de l'entreprise. Les journalistes pouvaient retrouver du travail, mais pour les membres de l'administration, ça risquait d'être plus difficile. Ils s'étaient engagés avec nous depuis le début de l'aventure. Ils avaient inscrit leurs enfants dans des écoles privées, avaient pris des crédits. A chaque fois que je prenais position dans un éditorial, je me posais la même question : ai-je le droit de remettre en cause l'emploi de ces gens ? J'ai été contraint de quitter le Maroc et de redémarrer de zéro à 39 ans, marié et père de deux enfants. J'avais beau avoir un diplôme de Harvard, il m'a fallu trouver un travail dans un nouveau pays, avec tout ce que cela implique : changer de vie et contraindre ma femme et mes enfants à s'adapter à un nouveau milieu après avoir perdu leurs repères. Nous avons servi d'exemple pour tous les autres journalistes. Le message était clair : il vous arrivera la même chose si vous franchissez les lignes rouges".